



Maison située très proche d'un projet routier

Par michel24120

Bonjour,

Voici ma situation, je suis propriétaire d'une maison située à environ 25mètres d'une route départementale très passante.(+5000 véhicules et camion par jour). J'ai construit un mur en 2010 qui fait office de mur antibruit et également pour cacher la vue.

Il y a un projet de mise en 4 voies + voie propre et semble t'il une piste cyclable. Il y a 4/5 maisons en bordure comme moi et une entreprise de l'autre coté. Puis 5/6 maison plus en retrait derriere.

Je me suis rendu compte il y a quelques jours sur le PLU de ma ville que l'emprise qui était à l'origine de 5mètres (en 2010) est passée à 25mètres et arrive au raz de ma façade (ma maison est tournée perpendiculairement à la route, donc c'est une façade sur la largeur, bref..) . La maison est en contrebas de 80cm par rapport à la route.

Ma question est de savoir comment son gérés les cas comme moi (mes voisins sont légèrement plus en retrait par rapport à la future route mais seront très proche). la route actuelle est déjà très bruyante mais comme ils prévoient de connecter un nouvel axe, le bruit va exploser. Je pose des questions sur ma situation à l'IA mais soit les réponses sont très édulcorées (en gros, qu'il me sera très facile d'extre exproprié total) soit c'est très noir (genre indemnisé au ras des paquerettes pour le terrain et le mur, et pas de mur antibruit si pas la place). Y'a t'il des experts de ce genre de chantier pour me dire comment ça se passe? je n'arrive pas à trouver d'infos sur ce sujet. merci